

Mal logement et sans-abrisme

20 décembre 2021

Le Collectif Associations Unies dresse un bilan quinquennal décevant

Le plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme s'achève en 2022. L'heure pour le Collectif Associations Unies d'en dresser un bilan et énoncer des propositions pour les futur.e.s candidat.e.s à l'élection présidentielle.

[Avec 300 000 personnes sans abri et quatre millions de mal-logés](#), impossible d'ignorer la crise du logement en France. Plaidant pour une nouvelle politique publique pour un logement digne et pérenne pour tous, 39 associations se sont unies autour du [Collectif Associations Unies](#).

À la veille de l'élection présidentielle, le Collectif Associations Unies a organisé une conférence de presse, le 16 décembre 2021, pour dresser le bilan du quinquennat d'Emmanuel Macron et notamment du plan pour le Logement d'abord et lutte contre le sans-abrisme. « *Un plan assez ambitieux qui reprenait beaucoup de propositions du monde associatif* », souligne le directeur des programmes de la Fondation Abbé Pierre Manuel Domergue, même s'il considère que cela n'a pas été « *un fil rouge du quinquennat* ».



Le plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme (2018-2022). Ce plan propose une réforme structurelle pour lutter contre le mal-

logement et le sans-abrisme. Parmi les objectifs fixés :

- Créer chaque année 40 000 places d'intermédiation locative,
- Produire 10 000 places de pensions de famille,
- Produire 40 000 PLAI (prêt locatif aidé d'intégration),
- Augmenter les attributions Hlm aux personnes sans abri.

UNE BAISSÉ DES AIDES AU LOGEMENT

Premier constat pour le collectif, la politique du logement n'a pas été une priorité pour le gouvernement. Manuel Domergue lui attribue même « une vision restrictive au niveau budgétaire et une approche parfois répressive ». En cause, une baisse de l'effort public pour cette cause avec des aides au logement qui sont passées de 1,82% du PIB en 2017 à 1,63% en 2020. Parmi les mesures concernées, il y a, entre autres, celle des APL. Une coupe de 4 milliards d'euros qui se fait « au [détriment des jeunes](#) et des ménages à bas revenus ».

« UN EFFORT » POUR LES HÉBERGEMENTS D'URGENCE

Le directeur des programmes poursuit en soulignant « *un effort qui a été fait* » avec l'ouverture davantage de places en hébergements d'urgence, passant de 130 000 au début du quinquennat à 200 000 en 2020. Il rappelle cependant le contexte de la crise sanitaire. Durant le premier confinement, 40 000 places supplémentaires ont, par exemple, été créées en urgence.

LE 115 RESTE POURTANT SURCHARGÉ

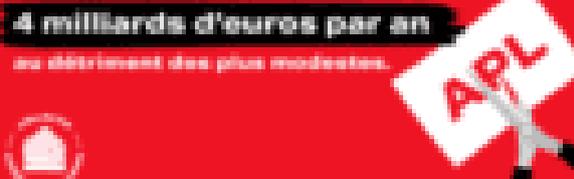
Avec l'augmentation du nombre de personnes à la rue, les acteurs du terrain ont de plus en plus de mal à faire face à la situation. Le 6 décembre, 3 875 personnes ayant appelé le Samu social n'ont pas pu bénéficier d'une mise à l'abri selon la Fédération Nationale des Samu Sociaux. [Un constat inquiétant](#) qui ne traduit pas la véritable situation puisqu'une autre étude des Samu Sociaux sur le sans-abrisme menée en janvier 2021 nous apprend que 83 % des personnes rencontrées lors des maraudes n'ont pas appelé le 115.

Le 6 décembre 2021,
plus de **3 870 personnes** ayant appelé le 115 n'ont pas pu être hébergées pour absence de place.

Elles ont beaucoup plus tendance à être sans abri car le ton rouge du 115 est passé à 80 % des messages non traités à la rue les 14 et 15 janvier. Elles n'ont même pas appelé le jour même de l'été.



Les coupes dans les APL de ce quinquennat s'élevaient désormais à **4 milliards d'euros par an** au détriment des plus modestes.



Au moins **1 330 lieux de vie informels** (squats, bidonvilles, etc.) ont été expulsés en France métropolitaine entre le 1^{er} novembre 2020 et le 31 octobre 2021, soit **470 personnes expulsées en moyenne par jour** (+ 23% en un an).



L'Etat positionne **1,3 milliard d'euros par an** sur les bailleurs sociaux, dont la production Hlm a chuté de **28 %** par an.



77 684 ménages reconnus DALO sont toujours en attente d'un logement (23 000 de plus qu'en 2016)



Le pourcentage de foyers déclarant avoir eu froid chez eux pendant l'année est passé de **16 %** en 2017 à **20 %** en 2021.



UNE BAISSÉ DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

C'était d'ailleurs l'un des points du plan quinquennal : favoriser l'accès à un logement pérenne aux personnes à la rue. Selon la DIHAL (délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement), 174 000 personnes sans abri ont pu être relogées dans le parc social depuis 2017. Ces efforts sont pourtant ternis par d'autres constats et notamment la baisse de la production de Hlm qui est passée de 124 000 en 2016, à 105 000 en 2019 pour descendre à seulement 87 000 en 2020. Sans compter sur les 77 684 ménages reconnus DALO en attente d'un logement, soit 23 000 de plus qu'au début du quinquennat.

UNE HAUSSE DE 23 % DES EXPULSIONS

Autre point soulevé durant la conférence de presse : l'expulsion des personnes vivant dans des lieux de vie informels (squats, bidonvilles, campements, etc.). Entre le 1er novembre 2020 et le 31 octobre 2021, 1 330 lieux de vie informels ont été expulsés, soit une hausse de 23 % en un an. « Cela traduit une volonté de

pénalisation et de criminalisation de ces personnes», souligne Orane Lamas de Médecins du Monde. Ils seraient pourtant 22 189 personnes à vivre dans des lieux de vie informels en 2021 selon le DIHAL.

Elle soulève d'ailleurs « *une contradiction entre des annonces et la pratique* ». Par exemple, une instruction du 25 janvier 2018 vise à « *donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles* ». Une mesure qui va dans le bon sens, pourtant, dans la pratique, les acteurs associatifs font l'état d'expulsions sans que des solutions d'hébergement soient proposées. Par ailleurs, cette instruction ne s'applique qu'aux migrants intra-européens et ne concerne pas les outre-mer qui sont des départements où les lieux de vie informels sont le plus développés.

5 PROPOSITIONS POUR UN LOGEMENT D'ABORD

À l'approche de l'élection présidentielle, le collectif a ainsi présenté cinq propositions pour lutter contre le sans-abrisme et le mal-logement. Il invite ainsi tous les candidats à s'en saisir :

- Logement digne et durable pour toutes les personnes sans domicile
- Réguler les marchés immobiliers, revaloriser les APL, généraliser l'encadrement des loyers et augmenter les chèques énergie
- Rénover les logements les plus vulnérables
- Arrêter les expulsions sans solution de relogement
- Augmenter la production de logements sociaux et d'insertion.

Communiqué réalisé par le « Collectif Associations unies » le 16 décembre 2021